



SOCIÉTÉ RIMOUSKOISE DU
PATRIMOINE

19 février 2019

M. Marc Parent
Maire de Rimouski
205, avenue de la Cathédrale
Rimouski (Québec) G5L 5J1

OBJET : AVENIR DES ATELIERS SAINT-LOUIS

Avis de la Société rimouskoise du patrimoine

Monsieur le Maire,

La Société rimouskoise du patrimoine s'inquiète des commentaires qui ont été diffusés récemment dans les médias indiquant que la démolition des Ateliers Saint-Louis serait la seule option possible compte tenu de l'état de détérioration de l'immeuble. La SRP tient à rectifier ces affirmations et à réitérer la valeur patrimoniale « Exceptionnelle » de l'édifice, tel qu'il est spécifié dans l'inventaire du patrimoine bâti de Rimouski, accessible sur le site Internet de l'organisme.

À titre indicatif, rappelons que ce bâtiment, dont la partie d'origine a été construite en 1924, selon les plans de l'architecte Pierre Lévesque de Québec, constitue l'un des rares témoins de l'architecture néoclassique à avoir été épargné par le Grand Feu de 1950. La travée centrale de l'édifice présente plusieurs éléments rares à Rimouski, dont l'auvent de l'entrée appuyé sur des consoles en volutes, le fronton et le clocheton qui couronnent la façade.

Érigé à la même époque que le Séminaire (Cégep de Rimouski), le bâtiment est situé dans le site patrimonial numéro 1, regroupant le cœur institutionnel du centre-ville. Ce secteur inclut tous les immeubles institutionnels qui ont façonné l'histoire de Rimouski aux plans religieux, municipal, économique et juridique. Un règlement de citation a été adopté par la Ville de Rimouski le 3 juin 1997. Il y est mentionné qu'il est nécessaire de se doter progressivement de moyens de contrôle pour assurer la préservation du patrimoine immobilier. De plus, l'axe 1 de la Politique culturelle de la Ville de Rimouski est d'assurer la conservation et la mise en valeur des richesses patrimoniales.

Outre son intérêt architectural, le bâtiment possède également une grande valeur historique. Il s'agit d'une ancienne école érigée il y a 95 ans par les Frères du Sacré-Cœur. Cet établissement témoigne de l'important rôle qu'a joué l'éducation dans le développement de la ville. Mentionnons notamment tous les grands établissements d'enseignement rimouskois qui occupent des bâtiments patrimoniaux : l'Université du Québec à Rimouski dans l'ancien Monastère des Ursulines, le Cégep de Rimouski dans l'ancien Séminaire et l'Institut maritime du Québec dans l'ancien Hospice des Sœurs de la Charité.

Étant donné son intérêt patrimonial indéniable, la SRP est fortement préoccupée par l'avenir des Ateliers Saint-Louis. Ces derniers mois, des promoteurs privés et des municipalités de partout au Québec ont entrepris la démolition de biens patrimoniaux qui témoignent de notre mémoire collective. Dans le cas présent, la SRP s'inquiète particulièrement de voir un organisme provincial envisager la destruction de cet édifice situé dans un site patrimonial. De grands efforts sont faits aujourd'hui pour que Rimouski soit un milieu accueillant et attrayant, où la culture occupe une place importante. La SRP considère donc qu'il est important d'intégrer cet édifice dans les démarches pour la revitalisation du centre-ville. De plus, le bâtiment fait partie d'un circuit patrimonial (Circuits Rimouski) visité par plus de 200 personnes chaque été.

Bien consciente des défis que pose la restauration d'un tel bâtiment, la SRP considère néanmoins qu'aucun promoteur n'a envisagé tout le potentiel de transformation de l'immeuble. Il serait possible de préserver et de restaurer la partie d'origine construite en 1924 (la moitié de l'édifice actuel) et d'utiliser le reste de l'édifice à d'autres fins. Une telle transformation permettrait de construire une nouvelle annexe moderne qui répondrait aux normes actuelles. Un tel projet pourrait démontrer que l'architecture contemporaine et celle du passé peuvent se mettre en valeur l'une l'autre, assurant ainsi la continuité historique du patrimoine bâti de la ville. Prenons, par exemple, l'ancienne église de pierre devenue le Musée régional de Rimouski, l'ajout d'une annexe en verre entre l'hôtel de ville et l'ancien bureau de poste, le nouveau bâtiment situé du côté ouest du monastère de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire qui respecte les principes du développement durable et favorise l'efficacité énergétique, ainsi que l'agrandissement du palais de justice dont les pierres et le mur de l'ancienne prison ont été conservés.

En 2017, à la suite du Sommet national du patrimoine bâti du Québec, réunissant plus de 150 acteurs et spécialistes du milieu, dont la SRP, un rapport a été rédigé pour mettre en lumière les réflexions de ce rassemblement. Les participants ont affirmé qu'ils reconnaissent le patrimoine bâti québécois comme étant un important porteur de la culture et de l'histoire de notre société.

La SRP tient en terminant à vous informer qu'elle demeure à la disposition de la Ville de Rimouski et des divers intervenants afin de contribuer, par son expertise et ses conseils, à l'élaboration d'un projet novateur permettant d'assurer l'avenir des Ateliers Saint-Louis.

Veuillez recevoir, Monsieur Parent, nos sincères salutations.

Au nom du comité Avis de la Société rimouskoise du patrimoine,



Marielle Esclapez
Présidente



Sabrina Gendron
Directrice générale

c. c.

Anne Barrette, directrice du service de l'Urbanisme, permis et inspection
Karine Desrosiers, directrice du service Loisirs, culture et vie communautaire
Jennifer Murray, conseillère municipale, district no. 3 – Saint-Germain
Claude Périnet, directeur général de la Ville de Rimouski
Renée Genest, directrice générale, Action patrimoine